



SYDESL

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

Bilan d'activité 2025

Sommaire



Document
cliquable

04^{PAGE}

Faits
marquants

Accéder



06^{PAGE}

La Gouvernance
du SYDESL

Accéder



08^{PAGE}

Les Commissions et conseils
du SYDESL en 2025

Accéder



14^{PAGE}

concessions pour le
service public de
distribution d'énergie

Accéder



24^{PAGE}

Systèmes d'information
géographique (SIG)

Accéder



26^{PAGE}

Performance
énergétique

Accéder



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN SAINSON
RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : CÉLINE SEVESTRE
CONCEPTION ET RÉDACTION : SERVICE COMMUNICATION SYDESL
CONCEPTION GRAPHIQUE : AGENCE POP&SLY
CRÉDITS PHOTOS : SYDESL / FNCCR / AMBIGRAM/ SHUTTERSTOCK

Édito du président

Mes chers collègues élus,

En 2025, le SYDESL a poursuivi son engagement au service des territoires de Saône-et-Loire, en conjuguant innovation, solidarité et transition énergétique.

L'organisation de notre salon à Mâcon a constitué un temps fort de l'année, rassemblant l'ensemble de notre écosystème autour des grands défis énergétiques. Les échanges ont mis en lumière des enjeux majeurs tels que la maîtrise de la donnée, la pollution lumineuse, l'essor des objets connectés, la rénovation énergétique des bâtiments ou encore le développement des énergies renouvelables et de l'autoconsommation collective.

Dans cette dynamique, le SYDESL a renforcé son rôle d'accompagnateur des collectivités, notamment avec la création de SYDESL Chaleur Renouvelable, facilitant la mise en œuvre de projets de réseaux de chaleur durables. Par ailleurs, un partenariat inédit avec la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire en faveur d'un agrivoltaïsme vertueux illustre notre volonté de concilier production d'énergie et renforcement des activités agricoles.

Fidèle à ses valeurs, le SYDESL a également poursuivi ses actions de solidarité internationale aux côtés d'Électriciens sans Frontières.

Ce rapport témoigne de notre capacité collective à anticiper, innover et agir pour un avenir énergétique responsable et durable. Je vous en souhaite une excellente lecture.

Le Président
Jean SAINSON

**Innover
ensemble pour
des territoires
plus sobres et
résilients.**

Faits marquants 2025



Toutes les actus

Salon SYDESL

Le 12 juin 2025, nous avons eu le plaisir d'organiser notre salon professionnel au parc des expositions de Mâcon. Ce moment fort a réuni collaborateurs, partenaires privés et publics, concessionnaires, institutionnels, élus et parlementaires de Saône-et-Loire, autour des activités du SYDESL, de la société Saône-et-Loire Energies Renouvelables et de l'association ACCSELER.

Cet événement a mis en lumière les enjeux essentiels de l'adaptation et du renforcement des réseaux d'énergies face aux défis climatiques et économiques. Il a également permis de débattre des différents volets de la transition énergétique et de la décarbonation de nos transports, industries, bâtiments, tout en répondant aux besoins des particuliers, entreprises et collectivités.

Nos conférences et tables rondes ont permis d'aborder des sujets de fond :

- Internet des objets connectés (IoT)
- Éclairage juste et vertueux
- Rénovation énergétique des bâtiments
- Énergies renouvelables
- Autoconsommation collective

Visionnez nos tables rondes :

Actualités - SYDESL





ATELIERS IOT & SUITES

Le SYDESL a organisé, en partenariat avec le Cerema, deux ateliers de concertation autour du thème : « **Internet des objets : quelles solutions en Saône-et-Loire ?** » Ces temps d'échange ont permis de réunir une pluralité d'acteurs locaux (collectivités, syndicats, entreprises, institutions...) pour réfléchir ensemble aux opportunités qu'offre l'IoT (Internet of Things) dans les territoires.



UN PARTENARIAT INÉDIT EN FAVEUR D'UN DEVELOPPEMENT DE L'AGRIVOLTAÏSME VERTUEUX

La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, la FDSEA 71, la SEM Saône-et-Loire Energies Renouvelables et le SYDESL unissent leurs forces pour accompagner les collectivités locales, agriculteurs et propriétaires dans l'étude, le développement, la construction et l'exploitation de projets agrivoltaïques.



20 000 € POUR L'ONG ELECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

Le SYDESL a consolidé son partenariat en abondant un chèque de 20 000 € à Electriciens sans frontières afin d'apporter son soutien à l'Ukraine et au Togo pour l'électrification d'hôpitaux et d'écoles.



CRÉATION DE SYDESL CHALEUR RENOUVELABLE

SYDESL Chaleur Renouvelable, entité dirigée par Nicolas BERGMANN, permet aux collectivités de concrétiser leurs projets de chaufferies et réseaux de chaleur ENR par l'intermédiaire d'un transfert de compétences. La régie de chaleur assure :

- la conception des projets
- le financement (subventions, CEE, reste à charge)
- la réalisation des travaux
- la commercialisation des travaux
- l'exploitation de la chaufferie et du réseau de chaleur

La Gouvernance du SYDESL

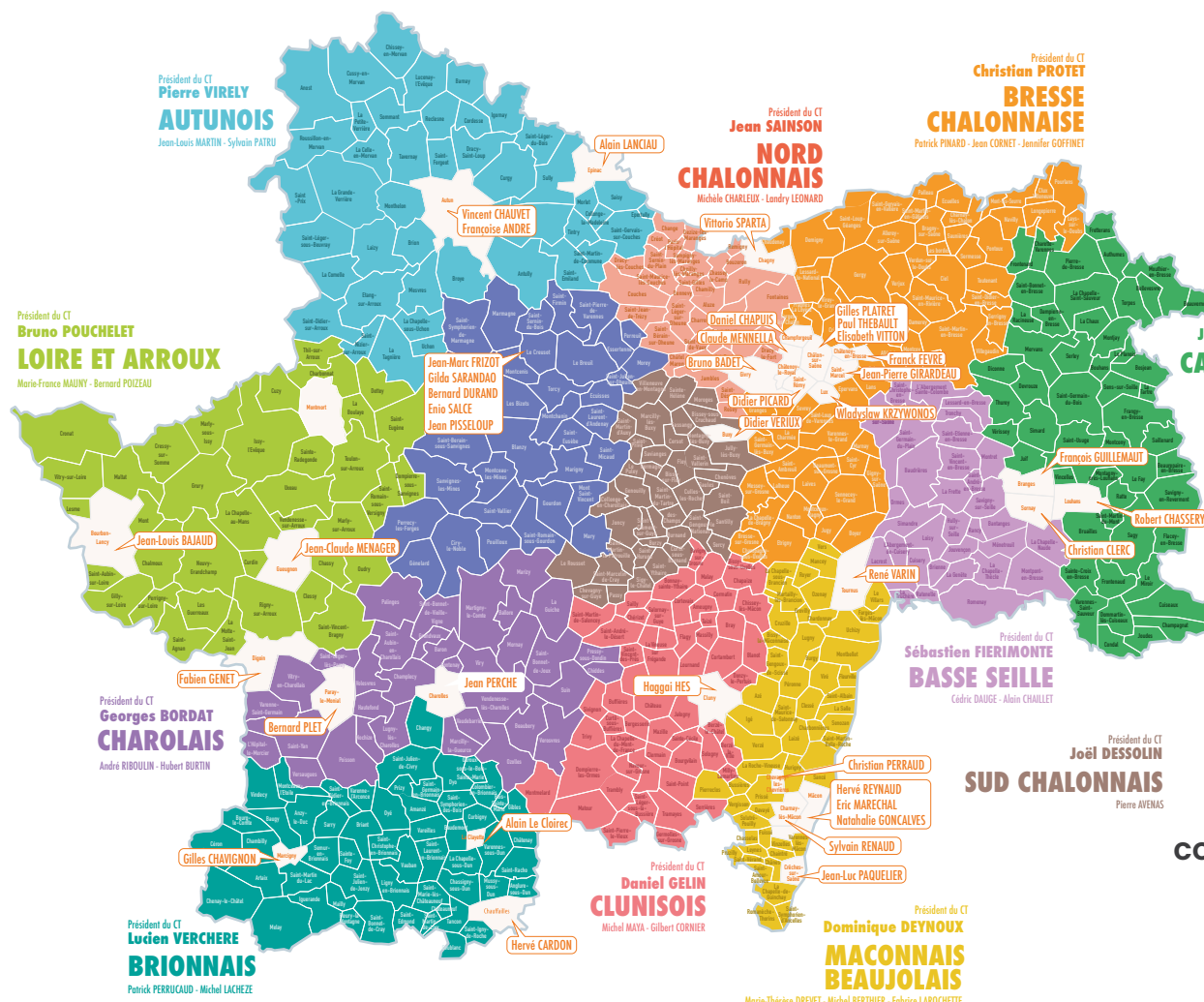
Découvrir la Gouvernance



Jean SAINSON

Président du SYDESL Président du comité territorial du Nord Chalonais

03 85 21 91 00



49
communes urbaines

1
communauté urbaine

11
comités territoriaux
présidents et vice-présidents

- **AUTUNOIS** : **Pierre VIRELY** / Jean-Louis MARTIN / Sylvain PATRU
- **LOIRE-ET-ARROUX** : **Bruno POCHELET** / Marie-France MAUNY / Bernard POIZEAU
- **NORD CHALONNAIS** : **Jean SAINSON** / Michèle CHARLEUX / Landry LEONARD
- **CHAROLAIS** : **Georges BORDAT** / André RIBOULIN / Hubert BURTIN
- **SUD CHALONNAIS** : **Joël DESSOLIN** / Pierre AVENAS
- **BRESSE CHALONNAISE** : **Christian PROTET** / Patrick PINARD / Jean CORNET / Jennifer GOFFINET
- **BRIONNAIS** : **Lucien VERCHERE** / Patrick PERRUCAUD / Michel LACHEZE
- **CLUNISOIS** : **Daniel GELIN** / Gilbert CORNIER / Michel MAYA
- **MACONNAIS BEAUJOLAIS** : **Dominique DEYNOUX** / Marie-Thérèse DREVET / Michel BERTHIER / Fabrice LAROCLETTE
- **BASSE SEILLE** : **Sébastien FIERIMONTE** / Cédric DAUGE / Alain CHAILLET
- **CAMPAGNE DE BRESSE** : **Jean-Claude VIEUX** / Gilles MAITRE / Benjamin CARON / François BERNARD
- **CU CREUSOT / MONTCEAU** : **Jean-Marc FRIZOT** / Enio SALCE / Jean PISSELOUP / Gilda SARANDAO / Bernard DURAND

Le Bureau du SYDESL



Le Bureau du SYDESL s'est réuni 4 fois en 2025, il est composé de 21 élus.

Le Comité Syndical, assemblée délibérante du SYDESL, compte :

74
délégués
4
bureaux
5
comités
syndicaux
en 2025

Les 11 Comités Territoriaux (CT) sont composés des 515 communes en régime rural d'électrification, chaque conseil municipal désigne deux élus délégués titulaires au SYDESL et un élu suppléant qui vont ainsi participer aux assemblées générales des CTE. Ces instances désignent leurs représentants au Comité Syndical et établissent les propositions de programmation de travaux. Ils se sont réunis en septembre-octobre 2025.

Les communes urbaines sont quant à elles regroupées au sein de la commission idoine et sont réunies au moins une fois par an par le SYDESL. En 2025, cette réunion a eu lieu le 25 novembre. À l'instar des CT pour les communes rurales, cette commission établit les programmations de travaux pour les communes urbaines.



Hervé REYNAUD
Vice-président, Délégué de
Mâcon



Pierre VIRELY
Vice-président, Président
du comité territorial de
l'Autunois



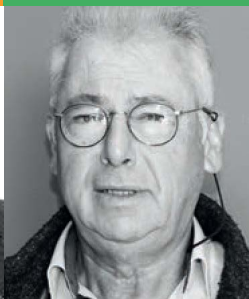
Claude MENNELLA
Vice-président, Délégué de
Châtenoy-le Royal



Georges BORDAT
Vice-président, Président
du comité territorial
du Charolais



Jean-Marc FRIZOT
Vice-président,
Délégué de la CUCM



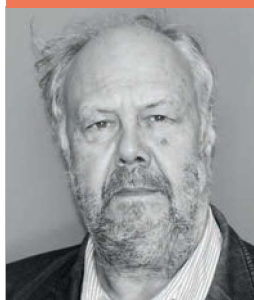
Lucien VERCHERE
Vice-président, Président
du comité territorial
du Brionnais



Vincent CHAUVET
Vice-président,
Délégué d'Autun



Christian PROTET
Vice-président, Président
du comité territorial de la
Bresse Chalonnaise



René VARIN
Vice-président,
Délégué de Tournus



Joël DESSOLIN
Vice-président, Président
du comité territorial
du Sud chalonnais



Dominique DEYNOUX
Vice-président, Président
du comité territorial du
Mâconnais Beaujolais



Daniel GELIN
Vice-président, Président
du comité territorial
du Clunisois



Jean-Claude VIEUX
Vice-président, Président
du comité territorial des
Campagnes de Bresse



Sébastien FIERIMONTE
Vice-président, Président
du comité territorial
de la Basse Seille



Bruno POUCHÉLET
Vice-président, Président
du comité territorial
du Loire et Arroux



Fabien GENET
Délégué de DIGOIN



Bernard PLET
Délégué de
Paray-le-Monial



Michel MAYA
Délégué du comité
territorial du Clunisois



Paul THEBAULT
Délégué de
Chalon-sur-Saône



Jean-Louis MARTIN
Délégué du comité
territorial de l'Autunois

Les Commissions et conseils du SYDESL en 2025

SY
DE
SL

Les 13 commissions thématiques

CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

1
réunion

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) compte 10 membres parmi les élus du Comité Syndical et les représentants des associations locales de consommateurs.

TÉLÉCOMMUNICATION, TRÈS HAUT DÉBIT (THD)

1
réunion

Présidée par Christian PROTET.

ÉNERGIE

1
réunion

La Commission Consultative paritaire « Énergie » entre le SYDESL et l'ensemble des EPCI de Saône & Loire compte 20 membres parmi les élus du Comité Syndical.

ELECTRIFICATION RURALE

1
réunion

Présidée par Georges BORDAT.

COMMUNES URBAINES

1
réunion

Présidée par René VARIN.

ÉLECTRICITÉ ET GAZ

2
réunions

La Commission Concessions coprésidée par Jean SAINSON pour l'électricité et Claude MENNELLA pour le gaz.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2
réunions

Présidée par Pierre VIRELY.

COMMUNICATION

3
réunions

Présidée par Hervé REYNAUD.

FINANCES

2
réunions

Présidée par Jean SAINSON.

SYSTÈMES D'INFORMATION (SI) ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

1
réunion

Présidée par Vincent CHAUVET.

ATTRIBUTION DES AIDES CCRT

4
réunions

Présidée par Jean SAINSON.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

1
réunion

Présidée par Lucien VERCHERE.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE DE CHALEUR

2
réunions

Présidée par Jean SAINSON.

Des agents à votre service

(Service RH)

4428

Mandats émis

2723

Titres de
recettes émis

364

Dossiers traités
en électricité

580

Dossiers traités
en éclairage
public

Au 31 décembre 2025, le SYDESL, pour mener ses missions, comptait 43 agents sur emploi permanent.

Arrivées

- **1 Technicien animateur SIG**
Pôle SI-SIG
- **1 Directeur de la Régie
de Chaleur du SYDESL**
- **1 Conseiller en énergie partagé**
Pôle performance énergétique et EnR

Départs

- **1 Responsable administratif et financier**
Pôle administration générale
- **1 Conseiller en énergie partagé**
Pôle performance énergétique et EnR
- **1 Alternant SI-SIG**

Formation

24 agents ont bénéficié de formations
(y compris les préparations aux concours)
pour un total de 42 jours **en 2025**.



Organisation des services du SYDESL



Jean SAINSON
Président du SYDESL

**Assistance
de Direction
Assemblées**

Séverine MAZILLE



**Direction Générale
des Services**

Céline SEVESTRE
Directrice Générale

Yann JACCON
Directeur adjoint



Direction Technique

Yann JACCON
Directeur

Christophe JOURNET
Directeur adjoint



SEM SELER

Benjamin BOUTAIN
Johan MARY



**SYDESL CHALEUR
RENOUVELABLES**
Nicolas BERGMANN



**Pôle François DEGROLARD Concessions et mobilités
durables** Responsable

Gestionnaire Concessions et Mobilité
Marjolaine COLIN



**Pôle Performance
Énergétique et EnR**

Michèle JORGE – Responsable
Flore CHEVALIER – Responsable adjointe

**Performance
Énergétique**

Conseil en Energie partagé

Nouhaida ZELLAL
Dominique CORDELIER
Laurence ROTTY
Jean-Claude PETIOT
Manon DU BOULLAY

Econome de Flux
Yoann PRAT

**Gestionnaire Achat
d'Energie et Solidarités**
Sandrine RUFO

EnR

**Conseil
en ENR**

Bernard PETIT

**Ingénieur
Energie bois**

Olivier GAMARD

**Conseil en parcs
photovoltaïques**

Olivier PEREYRON



**Pôle
Système Informatique et SIG**

Frédéric ADE
Responsable

**Technicien
informatique et SIG**
Olivier POILPRE

Statistiques et SIG
Valentin BASSIEUX

**Administrateur
Systèmes et Réseaux
(Infogérance)**

Alternant SI-SIG Arsène MBABEH MEYE



**Pôle
Maîtrise d'Ouvrage et d'Oeuvre**

Yann JACCON
Directeur technique

Etudes

**Techniciens Etudes
Electrification**
Sébastien JEANNOT
David FRAYSSE Flo-
rent THIBAUT

**Techniciens Etudes
Eclairage Public**
Franck BAR
Jérôme BONNOT

**Techniciens Etudes
Télécom**
Michel MIGNON
David FRAYSSE
Stéphane PROST

Travaux

**Techniciens Travaux,
Electricité, Eclairage
Public et Télécom**

Franck BAR
Jérôme BONNOT
Alain CHAMBARD
Romain PATARD

Stéphane PROST
Florent THIBAUT
David FRAYSSE

Gestionnaires Techniques

Véronique BOURGEOIS
Sylvie CHAMFROY

Valérie FERNANDES
Sylvie PASQUIER



**Pôle Administration
générale**

Florence LAURENT
Responsable

Communication
Séverine MAZILLE
Karen MANRIQUE

**Marchés Publics
et Affaires juridiques**
Julien GARÇON

Chargé des RH
Manon MANRIQUE

**Gestionnaires Budget,
Comptabilité & Contrôle Gestion**
Fabienne BERARDET
Adeline LENOIR
Hélène ROBERGET

**Moyens Généraux
Accueil**
Valérie FERNANDES

Le compte financier unique



Budget principal

Dépenses de fonctionnement **11 007 740,83 €**

CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	<i>dont entretien EP, IRVE et travaux de télécommunication</i>	5 313 639,04 €
CHARGES DE PERSONNEL		2 545 412,93 €
ATTÉNUATION DE PRODUITS	<i>dont reversement TICFE aux communes urbaines</i>	527 586,16 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	<i>dont subventions versées et reversement aux urbains de la redevance de concession</i>	931 265,05 €
CHARGES FINANCIERES	<i>(intérêts d'emprunt)</i>	103 247,93 €
DOTATIONS AUX PROVISIONS		9 508,44 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		1 528 284,87 €

Dépenses d'investissement **33 060 476,63 €**

IMMOBILISATIONS EN COURS	<i>dont travaux réseaux électriques, EP et IRVE</i>	20 094 543,70 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	<i>dont études d'avance et logiciels métiers</i>	782 222,54 €
OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		1 373 871,07 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	<i>dont PCRS et géoréférencement</i>	493 931,84 €
REMBOURSEMENTS EMPRUNTS		420 566,64 €
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	<i>participation au capital de la SEM</i>	350 000,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE	<i>dont transfert de recettes de TVA, des études et amortissements subventions</i>	835 612,44 €
ANNULATION TITRES EXERCICES ANTERIEURS EN INVESTISSEMENT		10 507,52 €
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ N-1		8 699 220,88 €

Recettes de fonctionnement

28 487 851,92 €

IMPÔTS ET TAXES	dont taxe sur l'électricité	7 549 360,38 €
PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIRECTES	dont contribution communale EP, télécommunication et IRVE	2 392 114,49 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	dont redevances de concession et PCT	5 318 495,92 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	dont cession bornes IRVE	2 336 397,36 €
PRODUITS SPECIFIQUES	dont participation FMT, contribution forfaitaire remplacement des sources	211 192,09 €
ATTÉNUATION DE CHARGES	dont remboursements tickets restaurants et indemnités journalières et décharge d'activité syndicale	23 566,20 €
AMORTISSEMENTS SUBVENTIONS		180 926,02 €
RECETTES FINANCIERES DONT REPRISE SUR DOTATION AUX PROVISIONS		18 788,18 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ N-1		10 457 011,28 €

Recettes d'investissement

22 964 335,96 €

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	dont FACE, article 8, contributions communales et subventions diverses	10 053 466,35 €
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES (HORS 1068)	FCTVA	1 017 385,50 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	reporté n-1 au compte de 1068	7 402 334,82 €
OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS		308 178,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE	dont transfert des études et amortissements	2 182 971,29 €
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS		2 000 000,00 €

Budget annexe

Dépenses de fonctionnement

26 932,02 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL (frais de fonctionnement)

954,19 €

CHARGES DE PERSONNEL

25 977,83 €

Recettes de fonctionnement

207 891,48 €

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

200 000,00 €

AUTRES PRODUITS DE GESTION
COURANTE (cotisation adhérent)

7 891,48 €



Résultat d'exercice

180 959,46 €

Les concessions pour le service public de distribution d'énergie

3 405 198 € HT

Redevances R1 et R2 électricité

321 525 € HT

Redevance R1 gaz

En savoir plus

La garantie du service public : contrôle des concessions et perception de la taxe sur les consommations d'électricité

Le contrôle de la concession électricité en 2025 :

En 2025, le SYDESL a procédé à l'analyse des résultats de l'exploitation du réseau électrique par Enedis à travers son rapport de contrôle portant sur l'exercice 2024. Disponible sur notre site internet, le document porte principalement sur le renouvellement des

infrastructures et le volume des investissements réalisés par le concessionnaire. En parallèle, 6 réunions mensuelles ont eu lieu entre le SYDESL et Enedis pour discuter des problématiques rencontrées au cours de l'année.

La valeur brute de la concession électricité

1 122 267 000 € HT



Électricité (données au 31 décembre 2025)

352 174

usagers desservis

11 619

postes HTA/B

20 844

kms de réseau

3056

GWh acheminés



Le renouvellement du Programme Pluri annuel d'Investissement (PPI) avec Enedis

Dans le cadre du contrat de concessions électricité signé le 21 juin 2021 avec Enedis, le concessionnaire et le SYDESL élaborent de façon concertée des programmes d'investissement par période de 4 ans, dits programmes pluriannuels, et ce, jusqu'au terme normal du contrat de concession.

Chaque programme pluriannuel d'investissements (PPI) comporte des objectifs d'investissements, détaillés par type d'ouvrage et finalités, qui devront être réalisés par chacune des parties.

Le 1^{er} PPI pour la période 2021-2025 arrivant à échéance le 31 décembre 2025, les parties ont négocié la rédaction du prochain PPI pour la période 2025-2028.

2025 a permis de suivre l'activité du concessionnaire pour cette première année de trajectoire ciblée des investissements du deuxième PPI.

La gestion et perception de la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE)

Une réforme de la TICFE, portée dans la loi de Finance pour 2021, a été mise en place au 1^{er} janvier 2023. Depuis cette date, le SYDESL n'est plus habilité à contrôler les montants perçus pour la TICFE.

Ce rôle est désormais porté par les services de l'Etat.

Le SYDESL continue toutefois de percevoir cette recette pour le compte de communes urbaines qui ont souhaité lui confier la gestion et auxquelles il la reverse.

En 2025, cette recette s'est élevée pour le SYDESL à 7 548 000 € avec un reversement de 516 283 €.

Distribution d'électricité



En 2025, le SYDESL a voté une augmentation de l'enveloppe fonds propres dédiée aux travaux d'enfouissement pour un montant supplémentaire de

450 000 €

En savoir plus

Autorité organisatrice de la distribution d'électricité, le SYDESL a pour mission de garantir au territoire la qualité et l'équilibre de la distribution d'électricité ainsi que la sécurité et le développement des réseaux.

Outre les réseaux de distribution d'électricité, il exerce sa maîtrise d'ouvrage et d'œuvre sur les réseaux d'éclairage public, de gaz et de télécommunications.

ENVIRONNEMENT

128

opérations

5 648 805,42 €

montant

RENFORCEMENT

133

opérations

3 928 579,21 €

montant

RACCORDEMENT

109

opérations

2 236 891,73 €

montant

FILS NULS

58

opérations

1 122 492,82 €

montant

URBAIN

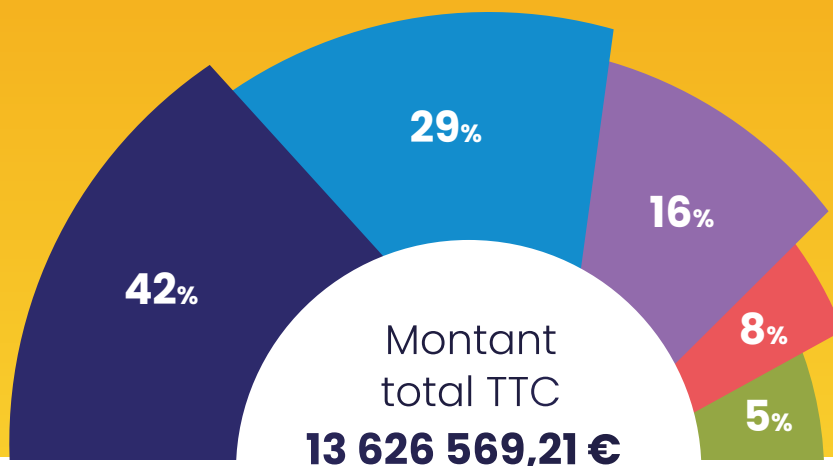
15

opérations

689 800,03 €

montant

Opérations
de travaux



Investissement dans l'économie locale

Distribution de gaz

Négociations pour un nouveau contrat de concession

L'année 2025 marque également la poursuite des négociations entre le SYDESL et GRDF pour intégrer le nouveau contrat de concession proposé nationalement par la FNCCR.

Ce modèle national peut être adapté au niveau local pour permettre la modernisation du contrat en cours et l'intégration d'éléments tels que l'injection de biométhane, un schéma directeur des investissements et des objectifs de performance du réseau.

6 réunions se sont tenues en 2025, portant notamment sur le schéma directeur des investissements (SDI), la programmation pluri annuelle des investissements (PPI) et la rédaction d'une annexe dédiée à la transition énergétique.

180 communes

ayant transféré la compétence distribution de gaz au SYDESL (sur 239 communes desservies en gaz en Saône-et-Loire)

58 139 clients

desservis sous contrat SYDESL

GAZ NATUREL

2 177 km

Réseau (178 communes)

181 581 000 €

Valeur brute concession

GAZ PROPANE

1,66 km

Réseau (1 commune)

194 483 €

Valeur brute concession

Mobilité durable



En matière de mobilité électrique, le SYDESL a rédigé son Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Electrique (SDIRVE).

Ce Schéma a été validé par le préfet de Saône-et-Loire le 15 juillet 2024. Il est téléchargeable sur le site internet du SYDESL :

- [Le schéma](#)

En tant qu'animateur du SDIRVE, le SYDESL a lancé en 2025 un appel à initiative privée (AIP) pour sélectionner un opérateur chargé du déploiement et de l'entretien des bornes du schéma directeur. 264 nouveaux points de charge sont prévus.

C'est l'opérateur QWELLO qui a été retenu et qui sera désormais le propriétaire des bornes déployées.

Le SYDESL a organisé une rencontre entre Qwello et les communes et EPCI concernés pour présenter la démarche et envisager les suites à donner.

En 2025, Qwello a commencé par la reprise et le remplacement des 57 bornes implantées historiquement par le SYDESL.

- [Lien du site Qwello France](#)
- [Carte des points de charge Qwello](#)

La commune est alors en relation directe avec Qwello pour :

- Négocier les emplacements de bornes
- Mettre à disposition l'espace foncier à Qwello via une convention d'occupation du domaine public pour 15 ans
- Aucun frais à la charge de la commune. Tout est financé par Qwello (investissement, maintenance, raccordement et abonnement électrique) qui est propriétaire des bornes et perçoit la recette sur recharge.

La commune perçoit une redevance d'occupation du domaine public versée par Qwello.



Eclairage public



En savoir plus

Depuis 2005, l'ensemble des communes rurales ont confié au SYDESL la compétence « éclairage public ». Les communes urbaines ont également la possibilité de transférer cette compétence au SYDESL.

Au total, ce sont donc près de 65 000 points lumineux, dont 52 000 dans les communes rurales, que le syndicat est chargé de renouveler et d'entretenir en tant que maître d'ouvrage.

Arrêt du Fonds Vert pour l'Eclairage Public en 2025

À la suite de l'obtention 2 années consécutives de l'aide du Fonds Vert concernant l'Axe 1 « Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public », le SYDESL a proposé de poursuivre son investissement dans le renouvellement des luminaires de 25 ans et de maintenir une participation exceptionnelle de 65% en faveur des communes rurales.

Ce règlement d'intervention est toujours complété par des possibilités d'étalement du reste à charge des communes (jusqu'à 5 ans), réalisables grâce à un prêt « Intracting » signé avec la Banque des Territoires dont la 3ème et dernière tranche de 2 M€ a été débloquée en 2025.

Ainsi, avec les accords des communes ce sont, en 2025 :

-  **1,35 M€ TTC** d'ordres de services démarrés sur 87 dossiers
-  **1350 luminaires** de plus de 25 ans remplacés
-  **190 kW** économisés soit près de **80% d'économies d'énergies**



Détail du prêt « Intracting »

Un prêt de 6 M€ a été contracté avec la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts et des Consignations) pour accompagner les investissements réalisés dans le cadre du renouvellement des luminaires d'éclairage public de plus de 25 ans, accompagnés par le Fonds Vert.

3 tranches de 2 M€ ont été débloquées en 2023, 2024 et 2025.

DATE DE RÉALISATION	OBJET DE LA DETTE	PRÊTEUR	DURÉE INITIALE	INDEX DE TAUX	TAUX (%)	DATE 1ERE ÉCHÉANCE INTERÊRÊTS	DATE DERNIÈRE ÉCHÉANCE	DURÉE RÉSIDUELLE	MONTANT INITIAL	DETTE EN CAPITAL AU 31/12/2025
2023	INTRACTING FOND VERT TRANCHE 1	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION	13 ANS	FIXE	2	22/12/2024	22/12/2036	10 ans, 11 mois	2 000 000,00	1 724 801,85
2024	INTRACTING FOND VERT TRANCHE 2	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION	12 ANS	FIXE	2	06/12/2025	06/12/2036	10 ans, 11 mois	2 000 000,00	1 850 880,81
2025	INTRACTING FOND VERT TRANCHE 3	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION	11 ANS	FIXE	2	01/12/2026	01/12/2036	10 ans, 11 mois	2 000 000,00	2 000 000,00
									6 000 000,00	5 575 682,66

Étalement du reste à charge des communes

Grâce à ce dispositif, 44 communes bénéficient en 2025 d'un étalement en cours de leur reste à charge sur des travaux d'éclairage public :

NOMBRE DE COMMUNES	54
Montants avancés aux communes	1 497 293,14 €
Sommes restant dues par les communes	1 193 367,87 €
Année dernière échéance	2031

Montants et nombres des opérations

58,6%

16,9%

7,7%

5,2%

3,9%

3,5%

2,5%

0,9%

0,8%

0%

EP Renouvellement Vétuste	6 920 649,59 € Montant	279 Opérations
Eclairage Public avec travaux réseau	1 994 140,85 € Montant	177 Opérations
EP Exploitation, Entretien et Maintenance Curative	902 773,41 € Montant	28 Opérations
EP Entretien et Maintenance Préventive	617 792,71 € Montant	132 Opérations
Géoréférencement de réseaux	457 977,87 € Montant	168 Opération
EP Neuf	417 465,88 € Montant	48 Opérations
EP Sinistre	293 061,58 € Montant	163 Opérations
EP Travaux Divers	104 292,32 € Montant	54 Opérations
EP Entretien Divers	89 632,17 € Montant	50 Opérations
Etude Eclairage Public	2 943,68 € Montant	3 Opération

Les sinistres éclairage public

Mandatés en 2025

Lorsqu'un sinistre est signalé sur un équipement d'éclairage public, le SYDESL et ses prestataires sont informés automatiquement via le SIG sur lequel les communes déclarent les pannes.

Type sinistre	Nombre de sinistre	Montant facture HT	Montant récupéré en €	Montant récupéré en %
Sans tiers identifié	89	128 882, 22 €	62 267,77 €	48 %
Avec tiers identifié	65	111 751,51 €	69 841, 87 €	62 %
Aléas climatique	1	2 821,96 €	- €	0 %
Catastrophe naturelle	1	762,30 €	- €	0 %
TOTAL	156	244 217,99 €	132 109,64 €	54 %

Télécom



En savoir plus

Le fonds de mutualisation télécom

Le SYDESL anime le Fonds de Mutualisation Télécom (FMT) pour soutenir les communes dans l'enfouissement de leurs réseaux de télécommunication. Ce fonds mutualise les sommes perçues au titre de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) Télécom.

Le SYDESL, en tant que maître d'ouvrage des travaux d'enfouissement, perçoit également auprès d'Orange une participation financière, encadrée par une convention historique, en contrepartie du transfert de propriété du génie civil réalisé.

En 2025, 510 communes adhèrent au Fonds de Mutualisation Télécom. En ajoutant la participation d'Orange au « 20% tranchée », les recettes perçues dans le cadre ce fonds, d'un montant total de 812 380,09 €, ont permis le financement de 111 opérations d'enfouissement des réseaux télécom pour un montant total de travaux de 2 339 926,51 € TTC.

Le taux de participation du SYDESL

Suivant l'objet de la demande, d'enfouissement :

50% sur le montant HT pour des travaux coordonnés à une opération de renforcement électrique ou de fils nus

40% sur le montant HT pour des travaux coordonnés à une opération d'enfouissement des lignes électriques

25% sur le montant HT des travaux pour les travaux de télécom seul

Le règlement d'intervention permet aussi de proposer aux communes l'étalement de leur reste à charge jusqu'à 3 ans.

Étalement reste à charge communes

19 communes bénéficient en 2025 d'un étalement en cours de leur reste à charge sur des travaux d'éclairage public :

NOMBRE DE COMMUNES	19
Montants avancés aux communes	444 668,79 €
Sommes restant dues par les communes	299 778,17 €
Année dernière échéance	2030

Télécom avec RODP

131
opérations

1 934 578,31 €
montant

Télécom sans RODP

26
opérations

222 145,82 €
montant

Opérations
de travaux

89,7%

Montant
total TTC

2 156 724,13 €

10,3%

Investissement dans l'économie locale

Systemes d'information géographique (SIG)



En savoir plus

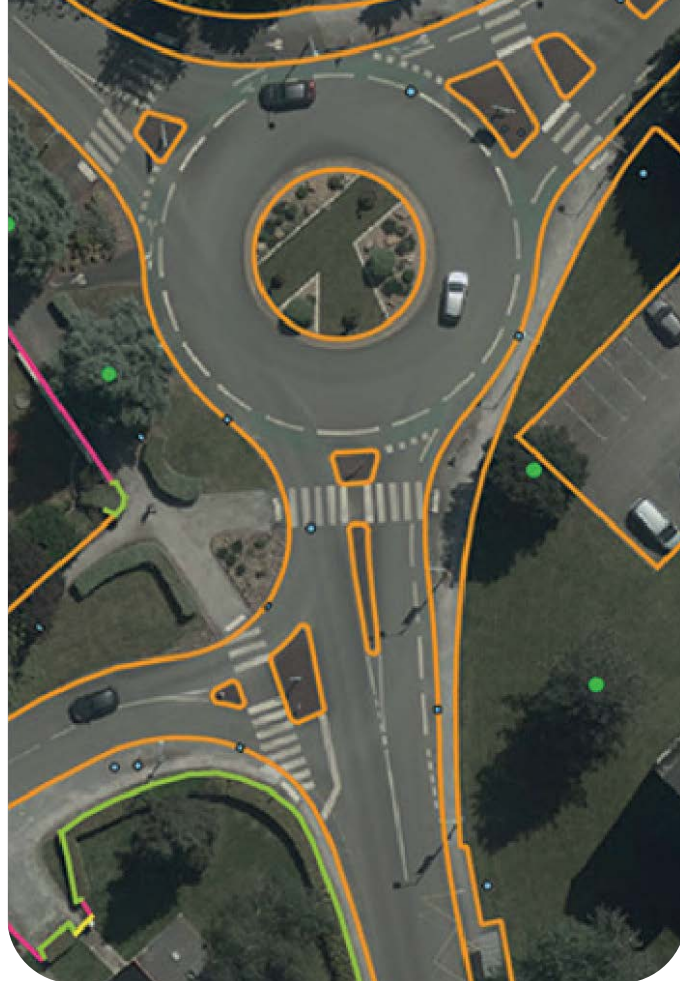
Cadastre solaire grand public

Le cadastre solaire est depuis septembre 2025 un outil en ligne pratique, gratuit et accessible pour tous les habitants de Saône-et-Loire.

Ce cadastre solaire permet à chaque habitant du territoire d'évaluer en quelques clics le potentiel de production d'énergie solaire de sa toiture. Il fournit des informations fiables et précises sur le rendement d'une installation solaire photovoltaïque ou thermique, et donne une première estimation des coûts et de la rentabilité du projet.

Accéder au cadastre solaire :

Accéder



Gouvernance

Seule une commission SI-SIG a pu se tenir le 5 septembre 2025 avec les élus du SYDESL. La gouvernance du SI s'est structurée autour d'un Comité de Gestion des Stratégies et trois COPIL avec notre infogérant c2ip.

Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Le recrutement d'un technicien SIG qualifié en photogrammétrie a permis de relancer activement le sujet des mises à jour du PCRS.

Pour l'année 2025, 9 Établissement Publics de Coopération Intercommunale ont accompagné le SYDESL pour les mises à jour du PCRS 71, pour un montant total de 79 839 € (participation financière pour 4 années) :

- Maconnais Beaujolais Agglomération
- Communauté de communes Le Grand Charolais
- Communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom'
- Communauté de communes Terres de Bresse
- Communauté de communes du Clunisois
- Communauté de communes Entre Saône et Grosne

- Communauté de communes Saint-Cyr Mère Boitier entre Charolais et Maconnais
- Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud

Sur l'ensemble des territoires de ces EPCI, 844 zones ont été détectées comme ayant été modifiées, chacune ayant fait l'objet d'une visite de contrôle avant d'être survolée. Ces visites représentent environ 3 jours de travail en ETP et 3847 km parcourus.

Sur la campagne de mise à jour 2025, ce sont plus de 62 km² qui ont été survolés en ULM et intégrés au PCRS 71, afin de maintenir sa valeur et son utilité pour les acteurs du territoire. L'orthophotographie de 2021-2022 est désormais disponible en open-data. Une licence d'utilisation réserve l'accès des mises à jour aux partenaires cofinanceurs pour une durée glissante de 4 années. Ces référentiels ont été portés, par le SYDESL, sur la GeoPlateforme de l'IGN.

Mesures de cybeprotection

L'année 2025 a été une année d'actions sur les risques cyber avec un Audit NIS2 réalisé par l'Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle (ARNIA) qui a analysé 152 points de conformité du SI à la norme. Le score final de cet audit est de 60 %. Le plan d'actions est désormais établi pour permettre au SYDESL d'atteindre d'ici à 2028, un taux de conformité supérieur à 80%.

Un stagiaire, Satya BIALEOKO, opérateur en cybersécurité a pu engager l'inventaire et la cartographie des process-métiers et pentester le site internet.

Le SI-SIG a participé à deux GT cybersécurité organisé par la FNCCR, au club-DSI de l'ARNIA le 26 septembre 2025 ainsi qu'à la 10ème édition de l'Université de la Transformation Numérique des Territoires (UTNT), les 16 et 17 septembre 2025.

Formation SIG-Patrimoine

152 communes ont été accompagnées à hauteur de 6h sur la prise en main SIG Patrimoine.



Projet de territoire intelligent et durable

L'Internet des Objets (IoT, Internet of Things) est le réseau des « objets », des terminaux physiques, qui intègrent des capteurs, des applications et d'autres technologies. À l'échelle d'un département, grâce aux données récoltées et traitées, les acteurs publics territoriaux peuvent améliorer de nombreux services, avec un objectif de diminution des consommations de ressources (eau, énergie ...) :

- La gestion technique des bâtiments
- La gestion de l'éclairage public
- La gestion de l'eau
- La gestion des déchets et de leur collecte

La chaîne de la donnée IoT implique d'abord les capteurs, puis un réseau de communication, et enfin une solution de pilotage. Le SYDESL a engagé une réflexion autour du déploiement d'un réseau IoT, avec une gouvernance publique, et en cohérence avec les structures existantes.

Le SYDESL a ainsi demandé l'appui du Cerema, pour coanimer la démarche, avec un partenariat fort entre les deux structures. Deux ateliers ont ainsi pu être conduits en 2025, réunissant plus de 80 partenaires. Il s'agissait de mettre en mouvement les acteurs du territoire concernés par l'IoT, afin de créer une dynamique territoriale partagée autour de la démarche. L'étude de couverture radio LoraWan a été lancée en 2025.

L'IoT bénéficie d'un soutien fort de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Le SYDESL a déjà reçu des subventions régionales du projet « Faire de la Saône-et-Loire un Territoire intelligent et durable ».

Le SYDESL est intervenu lors des Rencontres du numérique de Saône et Loire le 10 avril 2025 et a participé au salon REX ACTEE-FNCCR les 17 et 18 juin 2025.

Géoréférencement éclairage public

Pour une meilleure connaissance des réseaux, le SYDESL propose une prestation de géoréférencement et de géo-détection des réseaux d'éclairage public (aériens et souterrains) par le biais d'un marché. En 2025 :

72 km

de réseaux souterrains



48,2 km

de réseaux aériens



3 communes

couvertes



Performance énergétique 2025

En savoir plus

Nos prestations de bâtiments



Conseil en énergie partagé

Cible : L'ensemble du patrimoine des collectivités

Objectif : Améliorer la connaissance des communes sur leur patrimoine

Rendu : Bilan annuel sur les consommations énergétiques ainsi qu'un plan d'action

En plus : Aide à la valorisation des CEE

Durée : 3 ans



Pré-diagnostic

Cible : Un ou plusieurs bâtiments précis d'une collectivité

Objectif : Permet à une collectivité de connaître des éléments techniques suffisant pour la prise de décision sur les travaux à mener

Rendu : Le document détermine les travaux à réaliser ainsi qu'un estimatif du coût associé



Audit énergétique Bureau d'études externe

Cible : Un ou plusieurs bâtiments précis d'une collectivité

Objectif : Permet à une collectivité la réalisation d'un audit énergétique essentiel avant la réalisation de travaux de rénovation énergétique

Rendu : L'audit permet d'obtenir des programmes d'amélioration énergétique

Mission **Econome de flux**

4 Diagnostic livrés en 2025

10 Audits livrés en 2025

9 Accompagnement de communes
Réunion de cadrage projet

Mission **CEP**

87
Propositions
signées
en 2025

87
Communes
accompagnées
en 2025

87
Bilans annuels
présentés
en 2025



FOCUS

La valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie

Certains types de travaux de rénovation énergétique permettent l'obtention de certificats d'économies d'énergie. Une fois collectés et valorisés, les CEE apportent un supplément financier pour les collectivités. Le SYDESL accompagne les collectivités qui souhaitent valoriser leurs CEE.



En 2025

Valorisation des CEE sur les travaux éclairage public SYDESL

37 928 000 kWhc

soit 341 352 €

Valorisation des CEE sur les travaux éclairage public pour 2 communes

6 862 098 kWhc

soit 61 758 €

Valorisation des CEE sur les travaux de bâtiments pour 8 communes

10 905 094 kWhc

soit 98 145 €

Groupeement d'achat d'énergie



Groupeement d'achat d'énergies

Afin de prévenir des changements tarifaires, les 8 syndicats d'énergie de la Région Bourgogne-Franche-Comté se regroupent, à l'initiative du SIEEN, pour créer un groupeement d'achat d'énergies ouvert aux personnes morales de droit public et privé, dont le siège social est situé en Bourgogne Franche-Comté. Les marchés de l'électricité et du gaz naturel sont divisés en lots distincts en fonction de la consommation. La durée de ces marchés est environ de trois ans.

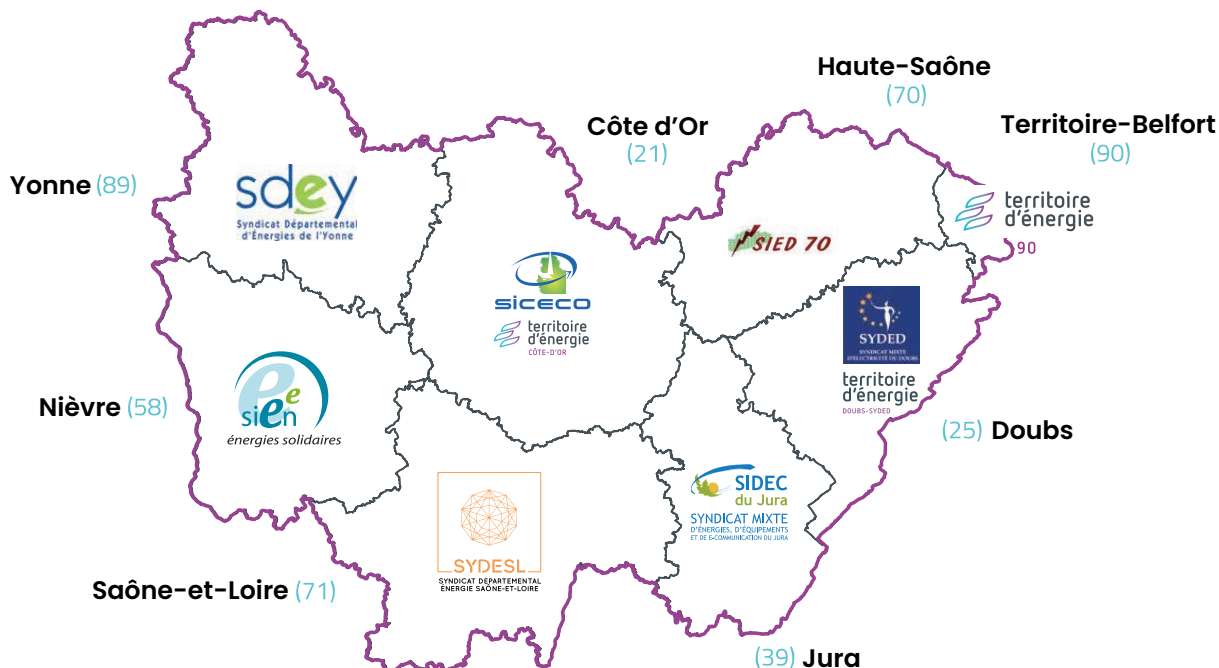
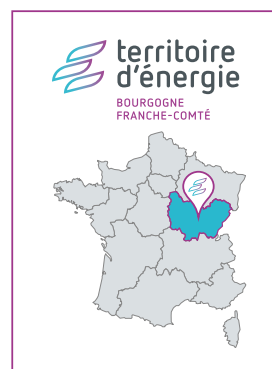
Les titulaires des marchés en 2025 :

- EDF pour le marché électricité : jusqu'au 31 décembre 2025
- Gaz de Bordeaux pour le marché gaz : jusqu'au 31 décembre 2027

Un contact : achat-energies@sydesl.fr

2 231 membres ont déjà fait le choix d'adhérer au groupeement sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté, dont :

- 244 adhérents au marché électricité en cours
- 159 adhérents au marché gaz
- 45% des communes et EPCI de Saône-et-Loire sont membres du GAE BFC.



Energies renouvelables



En savoir plus

Le SYDESL accompagne et soutient les projets d'énergies renouvelables électriques et thermiques au travers de plusieurs missions de soutien.



un accompagnement de proximité

Soutenu par « Territoire d'Énergie », l'alliance des 8 syndicats d'énergie de Bourgogne Franche-Comté, le réseau Les Générateurs couvrent l'ensemble de la région grâce aux 4 conseillers spécialisés dans le domaine de l'éolien terrestre et du photovoltaïque au sol.

Le Générateur accueilli par le SYDESL a pu accompagner en 2025 19 projets en Saône-et-Loire. Il a également accompagné des projets en émergence dans la Nièvre.

Il a pu apporter son concours lors de la mobilisation des EPCI de Saône-et-Loire fin 2025 pour le renouvellement du Schéma Régional de Raccordement aux Réseaux des Energies Renouvelables de Bourgogne Franche-Comté (S3RENR).



Cible : L'ensemble des collectivités concernées par un projet éolien ou photovoltaïque au sol.

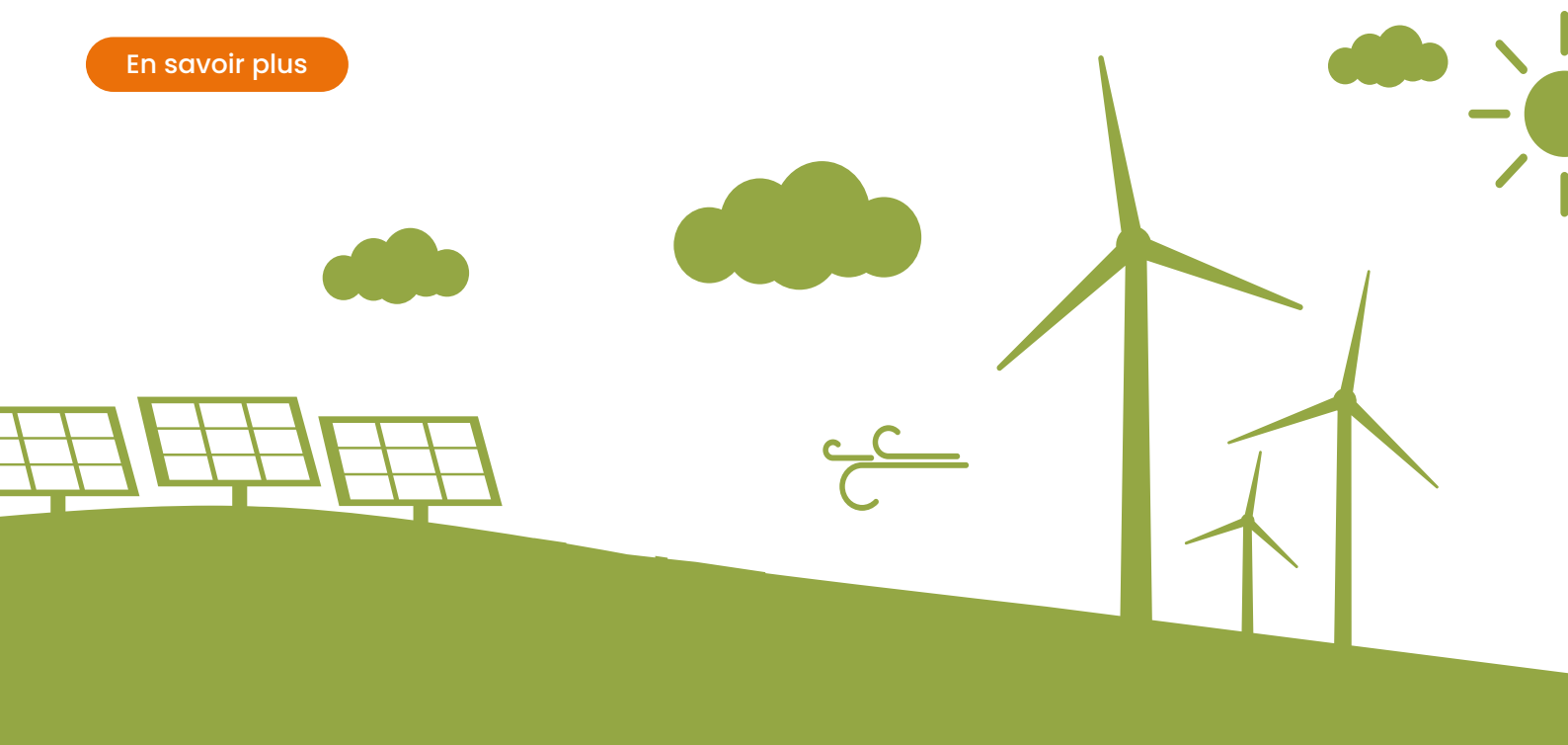


Objectif : Etudier le potentiel projet et conseiller la collectivité sur les démarches à mener et le recrutement d'un développeur.



Rendu : Etude d'opportunité énergétique avec analyse du projet, estimation financière et détails techniques.

En savoir plus



Etudes photovoltaïques toiture

La réalisation d'étude photovoltaïque permet aux collectivités d'obtenir un conseil avant la réalisation d'un projet. L'étude est réalisée après visite sur site et permet d'apporter une aide à la décision aux élus et de les informer sur les étapes de projets mais également sur le volet financier du projet.

Nombre de dossiers en 2025 :

26 propositions financières envoyées en 2025

26 propositions financières signées en 2025

27 études PV toiture livrées en 2025

Autoconsommation collective

Le SYDESL accompagne les structures porteuses d'un projet d'autoconsommation collective, soit pour le seul dimensionnement de la boucle, soit dans le cadre d'un accompagnement complet.

Cet accompagnement couvre l'ensemble du cycle de vie de la boucle d'ACC, depuis l'émergence du projet et sa mise en œuvre jusqu'à son exploitation, incluant notamment le recrutement des producteurs et des consommateurs ainsi que la gestion de son fonctionnement et l'évolution de ses participants (entrées et sorties) tout au long de son activité.



Afin de faciliter le développement de l'autoconsommation collective en Saône-et-Loire, la SEM SELER et le SYDESL ont créé ACCSELER, association loi 1901 exerçant le rôle de Personne Morale Organisatrice (PMO) mutualisée à l'échelle du département. Cette structure permet d'accueillir les boucles d'autoconsommation collective de partenaires publics et privés.

Les producteurs et consommateurs peuvent y adhérer dans le cadre de leur participation à une boucle. ACCSELER a notamment pour vocation de simplifier les démarches administratives liées à la mise en œuvre et à la gestion de ces opérations, en particulier pour les collectivités souhaitant valoriser leurs surplus de production d'énergie.



Le Contrat de Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT)

Le CCRT, signé entre le SYDESL et l'ADEME, sert à développer des projets d'EnR thermiques sur le département de Saône-et-Loire. Il permet de financer tout type de projets, sans seuil minimum de production : solaire thermique, chaleur bois, géothermie, chaleur fatale...

En 2025, 11 dossiers ont été instruits, dont 8 installations en service et 4 en travaux. 1.37M€ d'aides ont été engagées, sur un coût total d'opérations de 9.43M€.

Les projets sont également accompagnés techniquement par Olivier GAMARD : appui à la rédaction des cahiers des charges de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage et à la rédaction des marchés d'approvisionnement.

Les projets de réseau de chaleur (une chaufferie pour plusieurs bâtiments) sont étudiés par les services du Département de Saône-et-Loire.

SYDESL Chaleur Renouvelable

Créée en juin 2025, la régie de chaleur syndicale nommée SYDESL Chaleur Renouvelable voit le jour avec le vote de ses statuts.

L'activité de la régie commence réellement avec l'arrivée du directeur en septembre 2025 et se concrétise au dernier trimestre par le transfert de la compétence production & distribution de chaleur de deux communes adhérentes : Salornay-sur-Guye et Châtenoy-le-Royal.

La prise en charge de ces deux projets de réseaux de chaleur par la régie a nécessité le recrutement en fin d'année de deux équipes de maîtrise d'œuvre après une mise en concurrence en MAPA menée par la régie.

En parallèle de ces conduites de projets, le dernier trimestre 2025 a été mis à profit pour mettre en place les nécessaires procédures internes, des outils de suivis financiers/budgétaires et la tenue d'un conseil d'exploitation de la régie de chaleur.



Solidarité énergétique

En savoir plus

Le SYDESL œuvre pour accompagner les foyers les plus modestes dans l'amélioration de la performance énergétique de leur logement. Par conséquent, le syndicat s'inscrit naturellement dans une démarche de solidarité énergétique en abondant les dispositifs « Ma Prime Rénov' Parcours accompagné », le fonds départemental d'avance sur subvention et le Fonds de Solidarité Logement.

MA PRIME RENOV'

Dans le cadre du protocole territorial conclu avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) au titre de sa participation au dispositif « Ma Prime Rénov' Parcours accompagné », le SYDESL a inscrit une enveloppe de 100 000 € au budget 2025.

Un soutien financier aux dossiers de rénovations des particuliers.

Le SYDESL accorde une aide aux travaux de 500 € par ménage bénéficiant d'une aide de l'ANAH, pour tout projet réalisé dans le cadre du dispositif « Ma Prime Rénov' Parcours accompagné », domicilié dans une commune de moins de 5 000 habitants.

Pour l'année 2025, le SYDESL a pu aider :

169

dossiers

à hauteur de 500 € soit

84 500 €

versés

pour aider les ménages dans leur rénovation énergétique.

 **PROCIVIS**
BOURGOGNE SUD • ALLIER

Fonds départemental d'avance sur subvention

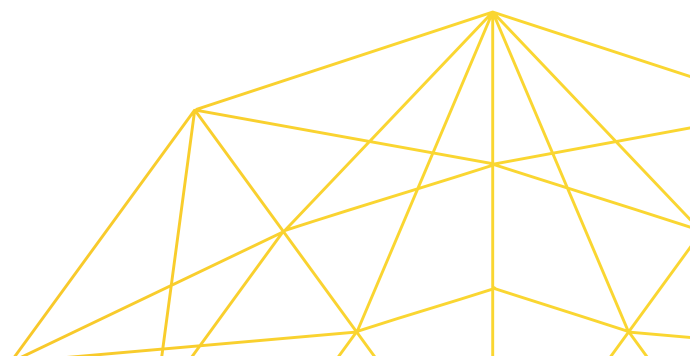
Ce fonds départemental, géré par PROCIVIS, vise à avancer les aides financières et subventions accordées aux ménages modestes éligibles afin de lutter contre la précarité énergétique. Il est abondé par le Conseil Départemental de Saône-et-Loire et le SYDESL.

Le SYDESL a choisi fin 2025 de maintenir l'enveloppe allouée à ce fonds de 200 000€, en signant une nouvelle convention cadre.

Fonds Solidarité Logement

Le SYDESL participe chaque année au fond de soutien aux factures impayées, à hauteur de

10 000€ / an.





SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

Cité de l'entreprise
200 boulevard de la Résistance
71000 Mâcon

03 85 21 91 00

contact@sydesl.fr

sydesl.fr

